Responsable UE
Jean-Marc Beauve

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury Dominique Mangon

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre 5 crédits • 100 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de dessin industriel, l'étudiant est capable de :

- Réaliser un plan d'ensemble en assemblant différentes pièces et en respectant les normes en vigueur
- Présenter le plan d'ensemble du projet de fin d'année réalisé au cours d'atelier de design
- Dessiner des ensembles d'objets manuellement et des détails techniques en respectant les conventions du dessin technique industriel

Au terme du cours de projection et perspective, l'étudiant est capable de :

- Maitriser le vocabulaire technique des constituants des projections parallèles et rectilignes
- Expliquer la constitution et la composition d'une représentation ou d'une illustration, en utilisant ses connaissances techniques et les lois de la perspective
- Traduire une représentation 3 D en 2D qui répond aux règles, en respectant les méthodes théoriques et techniques de tracés du dessin et de la construction (bâtiment) dans le but de le communiquer

Au terme du cours d'informatique, l'étudiant est capable de :

- Maitriser les fonctionnalités de base d'un logiciel bitmap
- Exploiter les performances d'un logiciel bitmap (tel Adobe Photoshop) pour présenter ses projets
- Utiliser conjointement différents logiciels 2D pour illustrer sa personnalité graphique singulière

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C3 C4 de notre référentiel interne.